

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 12 octobre 2017

Création d'un lieu de mémoire en l'honneur des donneurs d'organes et de leurs familles

Inscrit dans la loi¹ et très attendu par les associations de patients greffés qui ont œuvré à sa réalisation, ce lieu d'hommage et de reconnaissance aux donneurs d'organes (et de tissus) et à leurs familles a trouvé sa place à l'hôpital Rangueil sous la forme d'un jardin zen de style japonais au rez-de-chaussée du bâtiment h3. Ce jardin sera aussi un lieu de réflexion et de méditation.

Ce lieu de mémoire sera inauguré le **lundi 16 octobre 2017 à 11h**, en présence de Raymond Le Moign, directeur général du CHU de Toulouse, du Professeur Laurent Schmitt, président de la Commission médicale d'établissement, des représentants des associations de patients greffés² ainsi que des équipes médicales et chirurgicales impliquées dans le prélèvement et la greffe d'organes (et de tissus), à la veille de la journée mondiale du don d'organes organisée chaque année par l'Organisation mondiale de la santé le 17 octobre.

Un hommage des patients greffés avant tout ...

Les patients greffés ne peuvent pas exprimer leur reconnaissance de vive voix aux familles de donneurs puisque le don est anonyme en France. Ce jardin sera le symbole et le témoignage des remerciements adressés par les personnes transplantées à tous les donneurs d'organes et de tissus.

Chaque greffe est une histoire d'altruisme, unique, qui commence par la mort d'une personne pour préserver la vie d'une autre. C'est toute la signification du pont installé dans le jardin : le passage, la transmission.

Cette transmission peut exister grâce à des personnes qui ont réfléchi à la question du don et qui se sont positionnées positivement au cours de leur vie. De plus en France, au nom de la solidarité nationale, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevé. C'est le **principe du consentement présumé**.

... mais aussi des professionnels de santé

Cette inauguration aura aussi une signification particulière pour les professionnels de santé qui, dans cette aventure humaine, doivent accompagner le décès de l'un pour soigner l'autre. Chaque médecin, chirurgien, infirmière, aide-soignante..., maillon d'une chaîne « du don à la greffe », est impliqué dans une « course contre la montre » pour recueillir les volontés du disparu, prélever l'organe et le transmettre au receveur, sans jamais oublier la souffrance d'une famille qui voit partir l'être aimé.

C'est dans leur humanité que les acteurs de la chaîne puisent pour accompagner les proches du donneur, mesurer le poids des mots, respecter leur douleur.



Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : soulie.d@chu-toulouse.fr

¹ Article L1233-3 du Code de la Santé publique : « Dans les établissements de santé titulaires de l'autorisation mentionnée à l'article L. 1233-1, il est créé un lieu de mémoire destiné à l'expression de la reconnaissance aux donateurs d'éléments de leur corps en vue de greffe ».

² ADOT 31, France Rein, Midi Cardio Greffes, Trans-Forme, TransHépate, Vaincre la Mucoviscidose.